

Cégep de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6
Téléphone: (418) 549-9520
Télécopieur: (418) 549-1315

N/Réf: X2 115 013

DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES

PROFIL : PERSPECTIVES INTERNATIONALES

(Cours de la formation spécifique)

Cours de sociologie

SOCIÉTÉS ET DIVERSITÉS CULTURELLES

(387-335-CH)
(2-1-3)

(45 HEURES)

Session d'hiver 2009

PROFESSEUR :
Jean-Marie Tremblay
sociologue

LOCAL :
T-3010

TÉLÉPHONE :
549-9520, poste (442)

SCIENCES HUMAINES
300.A0

DESCRIPTION DU COURS 7

Données organisationnelles

Programme :	Sciences humaines	Codification :	387-335-CH
Profil :	A- Perspectives internationales	Pondération :	- -
Énoncé de la compétence :	Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain	Unités :	2
Titre du cours :	SOCIÉTÉS ET DIVERSITÉS CULTURELLES		
Discipline :	Sociologie		
Objectif terminal :	Traiter de la diversité culturelle selon la méthode sociologique.		
Cours préalable :	<input type="checkbox"/> Perspective sociologique		

Données pédagogiques

Ce deuxième cours de sociologie, Sociétés et diversités culturelles, a pour objectif terminal de traiter de la diversité culturelle selon la méthode sociologique. Actuellement, autant ici qu'ailleurs, nous assistons à des transformations sociales qui nous amènent à être en contact avec différentes communautés culturelles. Ce cours fournit l'occasion de réfléchir plus longuement et plus méthodiquement sur les relations interculturelles.

Afin d'atteindre l'objectif terminal, le cours Sociétés et diversités culturelles permettra à l'élève, dans un premier temps, d'expliquer l'interaction entre culture et société ceci, en rappelant les notions du cours Perspectives sociologiques, en approfondissant des théories sociologiques de la société et en caractérisant la notion de culture. Dans un deuxième temps, l'élève analysera la diversité culturelle en identifiant les traits communs et les différences sociales, en étudiant la perception et les attitudes face à la diversité culturelle et, à l'aide d'une démonstration et d'exercices dirigés, l'élève apprendra à appliquer une analyse comparative des sociétés. Finalement, l'élève traitera de la diversité culturelle selon la méthode sociologique par la réalisation d'un travail de recherche.

Ce cours permettra le renforcement d'attitudes telles : la tolérance, l'ouverture d'esprit, l'intérêt pour des phénomènes humains et sociaux, la solidarité, la rigueur, et le respect de soi et des autres. Dans le même sens, des habiletés intellectuelles se rapportant à la démarche sociologique (de l'identification de cibles à l'analyse), la pensée critique et la communication seront développées ou renforcées.

COURS

DÉFIS SOCIAUX

DURÉE : 45 HEURES

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE :

(022 R) Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain

Durée

A= 225h B= 0h C= 0h

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

(# 1)

Connaître et comprendre des faits, notions, concepts, théories, méthodes et autres composantes relatives à une partie d'un corpus de connaissances disciplinaires

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	TYPE D'HABILITÉ	BALISES DE CONTENU	DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE		ÉVALUATION (FORMATIVE SOMMATIVE)	DURÉE (HEURE)	AMÉNAGEMENT
			Activités d'apprentissage	Activités d'enseignement			
1. a) Situer le cours <i>Sociétés et diversités culturelles.</i>	Savoir Savoir-faire (cognitif) Savoir être	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Situation du cours par rapport : <ul style="list-style-type: none"> 4 au logigramme détaillé des compétences 4 aux buts du programme 4 aux niveaux de progression des apprentissages 4 aux grandes compétences du profil du diplômé ♦ Appropriation du plan de cours ♦ Attitudes à développer dans ce cours : <ul style="list-style-type: none"> 4 intégrité intellectuelle 4 ouverture d'esprit 4 coopération 4 solidarité 4 autonomie ♦ Habiletés intellectuelles à développer dans ce cours : <ul style="list-style-type: none"> 4 collecte de l'information 4 analyse 4 intégration 	Activité de prise de contact	Exposé conférence		1	Classe

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE :

(022 R) Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain

Durée

A= 0h B= 225h C= 0h

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	(# 1)	Connaître et comprendre des faits, notions, concepts, théories, méthodes et autres composantes relatives à une partie d'un corpus de connaissances disciplinaires
---------------------------	--------	---

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	TYPE D'HABILITÉ	BALISES DE CONTENU	DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE		ÉVALUATION (FORMATIVE SOMMATIVE)	DURÉE (HEURE)	AMÉNAGEMENT
			Activités d'apprentissage	Activités d'enseignement			
b) Expliquer l'interaction entre culture et société.	Savoir Savoir-faire (cognitif) Savoir être	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Rappel des notions du cours <i>Perspectives sociologiques</i> (objet d'études, nature de l'explication sociologique) ♦ Approfondissement des théories sociologiques de la société ♦ Caractérisation de la culture : <ul style="list-style-type: none"> 4 Notion culture – sous-culture 4 Éléments composant la culture 4 Intériorisation des éléments de la culture : <ul style="list-style-type: none"> — socialisation — acculturation — intégration – assimilation — immigration – émigration 4 Mécanisme de socialisation 4 Effets de la socialisation 	Exercices	Exposé conférence Exposé multimédia Supervision	Formative (obj.1b) Sommativ (obj.1b) : ♦ exercices	14	Classe

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE :

(022 R) Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain

Durée

A= 0h B= 225h C= 0h

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	(# 1)	Connaître et comprendre des faits, notions, concepts, théories, méthodes et autres composantes relatives à une partie d'un corpus de connaissances disciplinaires
	(# 2)	Analyser, sous différents aspects, des cas, situations ou problèmes

OBJECTIFS D' APPRENTISSAGE	TYPE D' HABILITÉ	BALISES DE CONTENU	DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE		ÉVALUATION (FORMATIVE SOMMATIVE)	DURÉE (HEURE)	AMÉNA-GEMENT
			Activités d' apprentissage	Activités d' enseignement			
2. Analyser sous différents aspects les différentes cultures.	Savoir Savoir-faire (cognitif) Savoir être	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Identification de la diversité culturelle : <ul style="list-style-type: none"> 4 traits communs 4 différenciations sociales ♦ Étude de la perception et des attitudes face à la diversité culturelle : <ul style="list-style-type: none"> 4 relativisme culturel / ethnocentrisme 4 stéréotype 4 préjugés 4 etc. ♦ Caractérisation d' une analyse comparative des sociétés ♦ Application de la démonstration d' une analyse comparative des sociétés 	Exercice de réflexion	Exposé conférence Exposé multimédia Exposé démonstration Supervision	Formative (2) Sommativ (2) : Exercice ou examen	10	Classe Bibliothèque Laboratoire informatique

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE :

(022 R) Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain

Durée

A= 0h B= 225h C= 0h

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	(# 1)	Connaître et comprendre des faits, notions, concepts, théories, méthodes et autres composantes relatives à une partie d'un corpus de connaissances disciplinaires
	(# 2)	Analyser, sous différents aspects, des cas, situations ou problèmes
	(# 3)	Traiter d'un thème en s'appuyant sur des acquis disciplinaires

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	TYPE D'HABILITÉ	BALISES DE CONTENU	DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE		ÉVALUATION (FORMATIVE SOMMATIVE)	DURÉE (HEURE)	AMÉNAGEMENT
			Activités d'apprentissage	Activités d'enseignement			
3. Traiter de la diversité culturelle selon la méthode sociologique.	Savoir Savoir-faire (cognitif) Savoir être	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Comparaison entre la culture québécoise et une autre culture selon la méthode sociologique : 4 Identification d'une autre culture 4 Collecte d'information sur les deux cultures 4 Production d'une grille d'analyse comparative 4 Utilisation de la grille d'analyse 4 Comparaison des sociétés (dans une approche de relativisme culturel) 	Travail de recherche Préparation de l'exposé oral	Exposé conférence Supervision	Formative (3) Sommativ (3) : ♦ travail synthèse ♦ Exposé étudiant	20	Classe Bibliothèque Laboratoire informatique Terrain

Méthodologie

Les premières leçons du cours sont plus théoriques que pratiques. L'enseignement y sera davantage magistral. Les élèves consulteront des textes préparés par leur professeur et répondront à certaines questions visant à cerner leur connaissance, leur compréhension et leur maîtrise des concepts et problématiques étudiés.

La dernière partie du cours, celle consacrée à un travail de recherche et d'analyse comparative de deux cultures, individuellement ou en équipe restreinte de travail, sera davantage pratique.

La dernière partie du cours implique davantage l'élève. Elle s'achèvera sur un exposé oral obligatoire.

Évaluation

1	La perspective sociologique.	5
2	L'interrogation sociologique.	10
3	L'explication sociologique.	10
4	Théories sociologiques de la société et instances d'analyse.....	10
5	Typologie des sociétés	5
6.	Changement social	5
7	Culture et société.....	10
8	Travail de recherche : une analyse comparative de deux cultures .	45
Total:		100 %

Pour réussir son cours, l'élève doit avoir complété tous les exercices pratiques et théoriques ainsi que son travail de recherche d'analyse comparative de deux cultures.

NB: Conformément à la politique d'amélioration de la langue écrite des élèves en vigueur au collège, les élèves pourront perdre jusqu'à un maximum de 20% des points dans un travail écrit comportant un trop grand nombre de fautes (d'orthographe, de ponctuation, d'accord, etc.)

Présence en classe

Conformément à la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages en vigueur au collège, la présence en classe est obligatoire à tous les cours, qu'il s'agisse de cours magistraux, d'ateliers de travail ou d'exposés oraux des élèves. **Au-delà de 10% d'absence à un cours**, soit 4,5 heures pour un cours de 45 heures, **l'élève sera exclu de son cours et verra la mention «Échec» apparaître dans son bulletin** au regard de son cours de sociologie 387-335 «Sociétés et diversités culturelles».

La disponibilité de ton professeur

Je suis toujours disponible sur mes heures de cours au collège, soit dans mon local de classe, soit au 549-9520, extension # **442 au cégep**, et, en dehors de mes périodes de prestation de cours, tu peux toujours me rejoindre chez-moi, le jour, le soir et la fin de semaine. C'est la raison pour laquelle je te fais connaître mon numéro de téléphone personnel le 690-0106. Comme mes journées de travail sont longues, je te demande seulement de ne pas passer de coup de téléphone trop tard le soir. Après 20:00, j'ai besoin de me reposer du travail. À part cette réserve, je t'invite à téléphoner au besoin. Ma disponibilité est donc la plus grande possible, afin de pouvoir toujours te rendre service.

Numéro de téléphone pour rejoindre ton professeur, sept (7) jours par semaine, y compris la fin de semaine, en cas de besoin entre 08:00 le matin et 20:00 le soir.

690-0106

Numéro de téléphone pour rejoindre ton professeur, sept (7) jours par semaine, en cas de besoin entre 08:00 le matin et 20:00 le soir.

Par Internet: courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
 Site web: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Les classiques des sciences sociales : <http://classiques.uqac.ca/>

Portrait du professeur

L'auteur est natif de Jonquière, en début de cinquantaine et enseigne la sociologie au Cégep de Chicoutimi depuis plus de 20 ans. Il a complété sa maîtrise en sociologie et poursuivi ses études supérieures à l'Université d'Ottawa jusqu'au moment où il a pu parvenir à un début de compréhension de ce qui se passe entre les êtres humains-en-société.



Il n'a donc quitté l'université qu'à l'âge de vingt-neuf ans pour débiter dans l'enseignement au Cégep de Chicoutimi et commencer à produire cette oeuvre de vulgarisation

scientifique qui lui tient tant à cœur. Il rejette toute forme d'endoctrinement et insiste pour que la sociologie ne soit jamais une réponse préfabriquée et doctrinaire.

Afin de sensibiliser ses étudiant(e)s à l'intelligence sociologique de la société, il continue à préparer divers ouvrages didactiques en sociologie. C'est à cela qu'il consacre sa vie. Il en est venu à la micro-informatique d'abord par nécessité et ensuite par plaisir. Il connaît bien la micro-édition, le traitement de textes, le chiffrier électronique, le graphisme et les bases de données. Ce sont là des outils de travail passionnants qu'il maîtrise et dont il ne pourrait plus se passer. Il tente maintenant de les vulgariser au même titre que ses ouvrages sociologiques.

En décembre 1989, le Ministre de l'Éducation du Québec, M. Claude Ryan, lui décerne une mention honorable, dans le cadre du Prix du Ministre couronnant le concours de production de matériel didactique organisé par la Direction générale de l'enseignement collégial.

La mention du ministre reconnaît l'effort remarquable de vulgarisation scientifique et la contribution de l'auteur à l'enseignement de la discipline sociologique. La mention est accordée aux trois ouvrages sociologiques produits en 1989: *La sociologie, une approche exploratoire*; *La société québécoise, une réalité sociale à mieux connaître*; *Le travail, une réalité sociale à découvrir*.

En 1991, il prépare trois nouveaux ouvrages de sociologie, • *La famille, une approche sociologique*, • *Le travail en 1991, une réalité sociale à découvrir, une approche sociologique* et finalement • *Individu et société, une approche sociologique*. En 1994, il revient à la charge avec un nouveau *Guide d'initiation au traitement de textes Microsoft Word 5,1 pour Macintosh*, un *Guide d'initiation à la base de données FileMaker Pro 1,02*.

L'auteur se remet vite au travail en début d'année 1995. Il remodèle complètement son cours de sociologie *Individu et société*. À cet effet, il prépare deux volumes complètement remaniés: un volume de textes théoriques sur les phénomènes sociaux, la sociologie et les sciences humaines, les théories de la société

et un cahier d'exercices beaucoup plus élaboré et plus complet sur le plan méthodologique. Tout cela pour que ses étudiants soient mieux outillés sur les plans conceptuel et méthodologique et puissent comprendre.

À peine ces deux livres sont-ils sur son bureau qu'il s'attaque, dans le cadre du nouveau programme des Sciences humaines au collégial, à son prochain livre de sociologie *Défis sociaux et transformation des sociétés. Initiation au changement social*. La première édition de ce livre sera disponible en janvier 1996. Il se remet au travail et produit à l'été 1996 une deuxième édition entièrement revue et améliorée.

Il poursuit son travail inlassablement et produit à l'automne 1996 un nouveau manuel pour le cours Sociologie de la santé destiné aux élèves des Sciences infirmières. Il se remet au travail à l'automne 1996 et à l'hiver 1997 et réaménage complètement son cours Individu et société en fusionnant les deux volumes en un seul.

En vue de prévenir les échecs scolaires chez les élèves du collège, il confectionne un outil informatique destiné aux professeur(e)s de son cégep grâce au chiffrier Excel 97/98.

À l'hiver 99, il prépare un guide de traitement informatique de données de recherche quantitatives (fonctionnant avec le chiffrier Microsoft Excel 97/98) à l'intention des professeurs et des élèves des sciences humaines.

Il collabore aussi avec la bande de données virtuelles ABU et distribue ainsi quelques textes au monde francophone à

l'adresse suivante:

<http://cedric.cnam.fr/ABU/>.

Au printemps et à l'été 99, il remanie complètement son cours de sociologie et produit un guide beaucoup plus complet d'initiation au traitement informatique de données de recherche avec Excel 97/98. Il ne lâche pas!

Et l'an 2000 l'amène à transférer sur Internet plusieurs de ses outils de travail. Il y entrepose déjà plus de 100 Mo de données accessibles à partir de son site web.: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

En 2000, il entreprend encore, en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi, la réalisation d'un ambitieux projet, une bibliothèque virtuelle des sciences sociales. Déjà une centaine de titres sont disponibles et l'on vient de partout dans le monde pour la consulter.

À la fin de l'année 2004, un diplomate européen, M. Adolphe Leschevin D'Ere, maintenant à la retraite, prend sous sa protection Les Classiques des sciences sociales.

Également, à la fin de 2004, Ville de Saguenay, le Cégep de Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi me viennent en aide pour assurer la poursuite de cette grande bibliothèque numérique : le cégep m'achète toutes les licences pour les logiciels utilisés, l'Université m'achète un écran plat "Apple Cinema Display" de 20 pouces. Extraordinaire pour travailler. Ville de Saguenay s'associe avec le Cégep de Chicoutimi pour l'impression de signets pour Les Classiques des sciences sociales

Médiagraphie

Références générales sur le Québec

1. Langlois, Simon et al., La société québécoise en tendances. 1960-1990. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture., 1990, 668 pages.
3. Sous la direction de Dumont (Fernand), La société québécoise après 30 ans de changements. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 358 pages.
5. Sous la direction de Mercure (Daniel), La culture en mouvement. Nouvelles valeurs et organisations. Collection «Sociétés et mutations». Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1992, 314 pages.

Reuves québécoises

1. Cahiers de recherche sociologique. Revue éditée par le département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.
2. Conjonctures et politique. Revue québécoise d'analyse et de débat. Montréal: Éditions Albert-Saint-Martin
3. Interventions économiques pour une alternative sociale. Montréal.
4. L'homme et la société. Revue internationale de recherches et de synthèses sociologiques. Paris: Éditions Anthropos. Revue discontinuée.
5. Recherches sociographiques. Revue interdisciplinaire sur le Québec et le Canada français. Revue publiée par le département de sociologie de l'Université Laval et éditée par les Presses de l'Université Laval.
6. Sociologie et sociétés. Revue publiée par le Département de sociologie de l'Université de Montréal et éditée par les Presses de l'Université de Montréal.

1 – La sociologie

Objet d'études et perspective d'analyse

BAILLARGEON (Normand), «Pierre Ansart: Le vocabulaire de la sociologie. L'auteur français entretient depuis 20 ans des liens privilégiés avec le Québec» in *Le Devoir*, Montréal, mardi le 14 octobre 1997, page B 1

Pour les étudiants actuels en sociologie, Pierre Ansart est l'auteur de remarquables travaux présentant des synthèses claires et instruites de l'état de la recherche et de la réflexion dans leur discipline. Pour ses confrères, il est un sociologue respecté et un analyste lucide des transformations actuelles de la société. Pour des générations d'étudiants, il a été un enseignant passionné et exigeant, capable d'initier à la pensée des grands maîtres et les incitant à développer la leur. Pour bien des Québécois, dans les milieux aussi divers que l'éducation et la muséologie, il est un ami, un interlocuteur et un collaborateur estimé.

Ansart racontera volontiers qu'il a d'abord été un lecteur attentif de Pierre Joseph Proudhon, ce précurseur de la sociologie française qui est aussi un des fondateurs de l'anarchisme. Par ses travaux Ansart devait jouer un rôle de tout premier plan dans la rénovation des études proudhoniennes.

À cette époque, raconte-t-il — nous sommes à la fin des années 40 —, Marx est une référence centrale et incontournable tant dans la vie intellectuelle que dans la vie politique française. Débats, enjeux, pratiques tendent à se positionner par rapport à lui et au parti. La vindicte d'autrefois de Marx contre Proudhon, de même que celle des intellectuels du jour, tout cela frappe le jeune étudiant.

Champagne (Patrick), «Une science pas comme les autres ?», in *La sociologie*. Collection «Les Essentiels Milan». Les Éditions Milan 1998, 64 pages.

La sociologie est une discipline qui, de nos jours apparemment, est reconnue comme une science à part entière.

Née au XIXe siècle, cette science des faits sociaux s'est parfaitement intégrée au fonctionnement des sociétés modernes. Ses concepts et ses analyses sont, en effet, très largement diffusés en dehors du seul milieu de ses spécialistes.

Aujourd'hui, hommes politiques, journalistes, commentateurs et essayistes proposent au grand public leurs propres explications des «phénomènes sociaux», ou font appel aux sociologues en tant qu'experts. Ainsi le titre de «sociologue» est, signe des temps, parfois revendiqué de façon abusive.

Mais dans les faits, la sociologie n'est toujours pas une science tout à fait comme les autres, bien qu'elle existe comme discipline établie depuis plus d'un siècle et bien qu'elle ait grandement fait progresser la connaissance que les sociétés peuvent avoir d'elles-mêmes.

En fait, tout se passe encore comme si elle devait, malgré tout, faire sans cesse la preuve de son droit à exister comme une science comme les autres.

S'il en est ainsi, c'est en grande partie parce que la sociologie est une science qui dérange. Soit parce qu'elle semble déposséder les individus de leur libre arbitre et de leur droit à dire «leur vérité» sur le monde social en imposant une vision scientifique. Soit parce que, à l'inverse, en révélant des vérités cachées sur le fonctionnement des sociétés, cette discipline dévoilerait des choses et menacerait par là même l'ordre social.

Cet ouvrage voudrait introduire à une vraie découverte de ce qu'est l'approche sociologique.

Champagne (Patrick), La sociologie. Collection «Les Essentiels Milan». Les Éditions Milan 1998, 64 pages

La sociologie est l'approche nouvelle d'une société, industrielle, qui se veut plus consciente d'elle-même.

La sociologie est donc une science qui a pour objet l'étude du fonctionnement des sociétés. Elle a pour domaine les faits «sociaux», c'est-à-dire tout ce qui touche à la vie de l'homme en société. Si elle s'intéresse à l'homme, c'est donc en tant qu'il est nécessairement un être socialisé. En effet, chaque individu trouve à sa naissance des manières de penser, de sentir et de se comporter déjà formées, dont il n'est pas l'auteur et qu'il intériorise progressivement (ce que les spécialistes nomment processus de socialisation). Autrement dit, tout individu est socialement conditionné et acquiert, dans la prime enfance et au-delà, des manières d'être qui deviennent comme naturelles et quasi instinctives et qui lui permettent de s'intégrer à la société à laquelle il appartient. Signe de ce nouveau regard sur la société, la notion de culture prend un autre sens au XIXe siècle. Elle comprend tout ce qui est appris par les membres d'une société donnée: les connaissances, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes, etc.

Coulson (Margaret A.) et Riodel (Carol), 2 «L'individu et la société», DEVENIR SOCIOLOGUE, Chapitre 2, pages 81 à 97. Collection « recherches et documents ». Traduit de l'Anglais. Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1981, 202 pages

«Pour beaucoup de personnes, il est difficile d'accepter les explications particulières à la sociologie, surtout celles qui sont basées sur l'influence des groupes et des organisations. Les étudiants ont souvent l'impression que cette méthode ne permet aucune conclusion définie; en outre, ils soulèvent deux autres arguments principaux. Premièrement, chaque individu étant différent, il est impossible d'expliquer son comportement en fonction d'un groupe. Plus loin, nous allons tenter de démontrer qu'il s'agit là d'un sophisme. Deuxièmement, l'explication sociologique serait contraire à la doctrine du libre arbitre; nous sommes sensibles à cet argument, mais pas du tout dans le sens religieux dans lequel on l'emploie couramment. Avant d'analyser ces arguments, il faudrait voir si dans le processus de socialisation des étudiants en sociologie, il n'y aurait pas des facteurs qui les incitent à adopter ces opinions reflétant des idéologies ou des justifications personnelles, plutôt que des raisonnements. Le problème peut se poser ainsi : quels sont les éléments qui agissent sur les étudiants qui veulent se consacrer à l'étude de la sociologie ?

«Dans nos sociétés, basées sur des rapports de propriété privée capitaliste, on met l'accent sur l'individualisme sous tous ses aspects : compétition, réussite ou responsabilité, ce qui est beaucoup moins marqué dans d'autres sociétés, par exemple, sous le régime féodal, ou bien dans les groupes économiquement sous-développés que les anthropologues étudient. Cette caractéristique a été soulignée, d'une façon ou d'une autre, par des sociologues sérieux dans le passé. Ainsi, Max Weber affirme que le capitalisme n'aurait pas pu se développer sans une éthique individualiste (Weber, 1977; Tawney, 1969). De nos jours, le credo de ceux qui influencent de vastes secteurs de l'information et de l'opinion politique (rédacteurs ou autres) c'est que le succès équivaut à une réalisation individuelle. Pour les étudiants qui abordent la sociologie, tout le système d'éducation a été une école pratique d'idéologie individualiste. Par exemple, la coopération entre étudiants est considérée comme une « fraude », et interdite. Les élèves dans les classes sont évalués selon leurs succès dans différentes matières et comparés aux autres. De nouvelles tendances, il est vrai, luttent contre cet individualisme, qui n'a pas su, historiquement, assurer une protection aux travailleurs, dans une société basée sur la propriété privée. Au contraire, c'est grâce à une action collective qu'ils ont réalisé tous leurs gains en salaires et conditions de travail, au niveau économique ou politique. Isolés, ils sont impuissants. Il n'est donc pas étonnant que des jeunes du milieu ouvrier aient de grands problèmes d'adaptation au système traditionnel d'éducation, surtout aux niveaux supérieurs, ainsi que l'a montré une étude consacrée à ce groupe de jeunes (Jackson et Marsden, 1969). Pour réussir dans le système d'éducation, les étudiants doivent accepter la compétition sur une base individuelle. Donc, ce que les sociologues disent au sujet de l'importance des groupes semble contredire leur propre expérience du succès. On affirme souvent que les gens sont « naturellement » compétitifs, ou « naturellement » égoïstes,

bien qu'il soit facile de montrer, par des exemples tirés de l'anthropologie, que le degré d'égoïsme ou d'émulation chez les individus dépend de l'organisation de la société dont ils sont membres. La défense de l'individualisme est très souvent liée à la dénonciation du communisme, ou à des arguments à l'effet qu'il est impossible d'établir une société « sans classes ». On a l'impression que les étudiants tentent ainsi de justifier « leur » société et « leur » mode de vie; et c'est vrai, d'une certaine manière.

« Tous les individus sont différents » ou « tous les individus sont uniques », donc, on ne peut pas les expliquer sociologiquement. Examinons cet argument couramment invoqué contre l'explication sociologique. Ce raisonnement, poussé à sa conclusion logique, signifierait qu'il est impossible de prédire le comportement de qui que ce soit. Pourtant, en entrant dans un café, on s'attend à y trouver quelqu'un qui prépare les aliments, et quelqu'un qui les sert. Si les gens, même en tant qu'individus n'avaient pas, de temps à autre, un comportement correspondant à ce qu'on attend d'eux, la vie en société serait impossible. C'est essentiellement le même énoncé que font les sociologues, sauf qu'ils l'appliquent souvent à des groupes de population plus larges, ce qui rend moins évidents les rapports entre les groupes et les comportements. La situation qui nous semble normale dans un café, c'est que des gens nous servent à manger, et nous n'avons pas à y réfléchir. Par contre, si - comme Durkheim l'a montré - on dit que les divorcés protestants mâles sont plus suicidaires que d'autres, il faut, pour le prouver, de longues explications.

Durand (Jean-Pierre) et Weil (Robert), «À quoi sert la sociologie ?» in *Sociologie contemporaine*. Chapitre 29 «À quoi sert la sociologie ?», pp. 595 à 611. Collection Essentiel. Paris: Éditions Vigot, 1989, 644 pages.

Cette question, lancinante, occupe en permanence les sociologues, leurs employeurs ou les planificateurs des cursus et diplômés de l'enseignement supérieur initial et professionnel. Car derrière cette interrogation se pose celle de l'objet de la sociologie, de ses méthodes, de ses contenus et de ses fonctions. Il y a donc une multitude de réponses possibles.

Quelles sont les pratiques et usages de la sociologie en entreprise ou dans le secteur sur lequel vous travaillez ? Autrement dit, que fait le sociologue dans l'institution que vous représentez ? Peut-on maintenant savoir ce que font les sociologues dans une grande firme publicitaire ? Que faites-vous pour être vas comme sociologues ? Et par ailleurs ne s'adresse-t-on pas à vous lorsqu'il s'agit d'un champ indéterminé (ni psychologique, ni économique...) et complexe ? Enfin, vous demande-t-on d'anticiper des comportements, d'avancer des prédictions, selon le vocabulaire de certains sociologues ? Comment appréciez-vous l'évolution de l'analyse de la dynamique des rapports sociaux depuis deux décennies ? Comment concevez-vous la formation des sociologues en fonction des besoins de votre secteur d'intervention ? Et quels sont les débouchés que vous apercevez ?

Durand (Jean-Pierre) et Weil (Robert), «La démarche sociologique» in *Sociologie contemporaine*. Chapitre 13 «La démarche sociologique», pp. 291 à 303. Collection Essentiel. Paris: Éditions Vigot, 1989, 644 pages..

Il n'est pas toujours aisé de faire la distinction entre méthode et technique. Traditionnellement on tend à séparer la méthode comme ensemble intégré de procédures visant à produire la vérité scientifique—on parle ainsi de la méthode expérimentale— et les ; 2) Le caractère construit de l'objet sociologique; 3) La multiplicité des démarches sociologiques.

Giner (Salvator), «La nature de la Sociologie», in Salvator Giner, *Initiation à l'intelligence sociologique*, Chapitre premier « Nature de la sociologie », pages 13 à 28. Collection Regards. Toulouse, Privat, Éditeur, 1992.

«La sociologie est une des sciences sociales. Son objet primordial est la société humaine et, plus concrètement, les diverses collectivités que forment les hommes. Comme tout autre vivant, l'homme ne peut exister que s'il est immergé dans sa propre espèce, s'il est dedans et vit à travers elle. Toutefois, les disciplines qui étudient l'homme, abstraction faite de sa dimension sociale, sont diverses, et elles centrent leur attention sur son anatomie, sa physiologie, ou sur la structure de son esprit. Face à elles, la sociologie apparaît comme cette branche de la connaissance dont l'objet est la dimension sociale de l'humain, le niveau de réalité en rapport avec sa sociabilité innée. Son objet est l'être humain en tant qu'animal social.

«Pourtant, nous ne l'aurions pas ainsi définie de façon plus satisfaisante. D'ores et déjà, nous constatons que toutes les sciences sociales prennent comme point de départ l'étude de l'homme comme être social, c'est-à-dire les collectivités, bien que, évidemment, chacune mette l'accent de façon différente sur les divers aspects de ces collectivités. Ainsi l'économie recherche les processus de production, troc, échange et consommation des biens et des services, en vertu desquels, une société donnée subvient à certains types de nécessités. L'histoire décrit révolution et les transformations de la société à travers le temps. Les sciences politiques analysent la distribution, les échanges et les conflits de pouvoir à l'intérieur du monde social. Ce qui distingue la sociologie de ces branches du savoir social et des autres, c'est le fait qu'elle recherche les structures, les processus et la nature de la société humaine en général. Les autres sciences sociales étudient seulement des aspects partiels de la société. Ainsi, quand un économiste recherche le développement du capitalisme dans une société donnée, il concentre son attention sur certains processus de production - la formation du capital, la répartition des bénéfices, la fluctuation des salaires, etc. Si c'est le sociologue qui se penche sur le même thème, ce n'est pas à cela qu'il s'attachera, mais il déterminera les secteurs sociaux qui mettent en mouvement le type d'économie appelé capitaliste, la distribution du travail entre les divers participants lors du développement, les conflits professionnels surgissant de ce fait, les facteurs culturels entrant en jeu, et ainsi de suite

«Il y a donc, par rapport aux autres sciences sociales, une différence dans le degré de généralité, ainsi qu'une différenciation et de point de vue, mais il n'y a pas de différence substantielle. A la vérité, les résultats obtenus par chacune des sciences sociales sont complémentaires et indispensables les uns aux autres. Les distinctions d'une discipline à l'autre sont pertinentes, mais elles sont, tout au fond, de nature technique et il arrive que nous les soulignons à des fins heuristiques. Pour toutes ces raisons, il semble insensé d'affirmer une certaine supériorité de la sociologie face aux sciences voisines, comme l'eût fait naguère Auguste Comte. Cependant, du point de vue strictement logique, il convient de conclure que la sociologie embrasse une zone de réel plus vaste que d'autres sciences humaines. Ce point a donné lieu à quelques confusions qu'il sied d'éliminer dès l'abord.

«Ceux qui se penchent sur la sociologie pour la première fois sont d'ordinaire surpris par la grande variété des thèmes traités, et ils s'interrogent sur l'unité et la cohérence interne qu'elle permet. Mais l'unité de la sociologie lui vient de sa méthode de cadrage: la sociologie s'intéresse, comme nous l'avons dit, aux collectivités elles-mêmes, et non à tel ou tel de leurs aspects. Ainsi, la sociologie relie toujours des phénomènes qui appartiennent à différents niveaux de la vie sociale; la sociologie tente d'établir des rapports pertinents entre les phénomènes politiques et religieux, économiques et guerriers, artistiques et éthiques. Ainsi, par exemple, quand le sociologue se plonge dans l'étude de l'idéologie, c'est pour découvrir les conflits de classe qui l'engendrent, pour déterminer quel type de cohésion ils produisent au sein des groupes qui l'affichent, quelle réponse ils apportent à ceux contre lesquels elle est dirigée. S'il observe la morale sexuelle d'une communauté, le sociologue éclaircira les conflits qu'elle provoque entre les générations, les intérêts des groupes auxquels elle correspond. Si enfin l'objet de son étude est l'origine d'une nouvelle religion, le but du sociologue sera de déterminer la conduite de ses adeptes, leur nombre, la dynamique sociale de son expansion, son impact sur la vie économique.

«Dans tous ces cas, l'observateur de la société se place d'un point de vue d'interliaison, que l'on peut appeler aussi imagination sociologique, et qui constitue la clé de l'intelligence sociologique de la réalité humaine. Cette attitude nous permet de souligner à la fois l'unité et la diversité du monde social, l'interdépendance foncière de toutes les sphères de la réalité sociale. Ainsi pouvons-nous dire, avec Gabriel Le Bras, qu'en dépit de la diversité de leurs thèmes, toutes les branches de la sociologie ont un tronc commun, toutes ont un sujet commun: la société, les hommes vivant en société (...).

Alex Inkeles, «La perspective sociologique», in *Qu'est-ce que la sociologie? Une introduction à la discipline et à la profession*. Chapitre 2 (pp. 21-33). Traduit de l'anglais. Scarborough, Ontario: Prentice-hall of Canada, Ltd.

«Dans ce texte, l'auteur remplit deux tâches: celle de clarifier les relations entre la sociologie et les autres sciences qui traitent de l'homme dans la société, et celle de présenter une définition plus précise de cette discipline.

«Nous avons déjà montré clairement que l'objet de la sociologie ne pouvait en soi définir le champ d'étude. Il est donc inutile de nous attarder davantage pour justifier nos efforts en vue d'aboutir à une définition plus précise des principaux aspects de l'analyse sociologique; les liens entre la sociologie et les autres disciplines constituent un autre problème. Les disciplines intellectuelles sont si variées et si complexes que le moindre effort visant à les caractériser fait automatiquement appel à un grand nombre d'images arbitraires, voire faussées. Si nous tentons d'établir une distinction entre les diverses branches d'études sociales, nous avons fatalement tendance à exagérer ce qui les différencie plutôt qu'à reconnaître ce qui les rapproche. Malgré ce gros risque, il est évident que nous devons offrir une carte du terrain, quelle qu'elle soit, à ceux qui veulent s'orienter dans le royaume complexe des sciences sociales. Les premières impressions du novice, inévitablement superficielles, peuvent se modifier à mesure que son champ d'orientation se précise et que sa compréhension des sciences sociales s'approfondit. Et il est important de se souvenir que les différences de perspective et d'application des diverses disciplines qui étudient l'homme dans la société sont souvent fondamentales et qu'elles existent depuis relativement longtemps.

Alex Inkeles, «La sociologie en tant que profession», in *Qu'est-ce que la sociologie? Une introduction à la discipline et à la profession*. Chapitre huit (pages 125 à 138). Traduit de l'anglais. Scarborough, Ontario: Prentice-hall of Canada, Ltd.

La sociologie est non seulement une discipline intellectuelle, elle est aussi une profession. Quand nous considérons une partie de la connaissance comme une discipline intellectuelle, nous pensons aux postulats sur lesquels les spécialistes basent leurs travaux, aux idées et aux courants de pensée qui les unissent ou les séparent, à leur façon caractéristique de raisonner ou d'argumenter ainsi qu'aux données étudiées et à la manière dont elles sont recueillies et analysées. Lorsque nous partons d'une profession, nous nous référons avant tout à l'utilisation ou aux applications de cet ensemble de connaissances: par exemple, enseigner ou guérir; aux conditions concrètes d'application de la discipline, en public ou en privé, avec des groupes considérables ou avec un seul individu; au mode de vie de ceux qui la pratiquent: leurs relations avec leurs "clients", leurs collègues et la société dans son ensemble; la liberté ou l'autonomie dont ils jouissent, leur mode d'organisation, etc. La nature et la pratique d'une discipline déterminent le genre d'entreprise intellectuelle et le type de profession qui lui sont associés.

Inkeles (Alex), «Les méthodes de recherches en sociologie» in *Qu'est-ce que la sociologie ? Une introduction à la discipline et à la profession*. Chapitre sept (pp 109 à 124). Traduit de l'anglais. Scarborough, Ontario: Prentice-hall of Canada, Ltd.

«Une fois de plus, ceux qui ne sont pas initiés à la sociologie constateront qu'il y a de multiples façons de procéder en la matière et que les sociologues ne sont pas unanimes quant au choix d'un modèle d'analyse de la réalité sociale. Ils sont au contraire constamment engagés dans une polémique parfois passionnée. Leur désaccord porte non seulement sur les mérites respectifs des diverses techniques à utiliser, mais encore et avant tout sur des questions fondamentales, à savoir: La sociologie est-elle, et même, peut-elle devenir une science? Ses méthodes doivent-elles être celles d'une compréhension bienveillante ou celles d'une expérimentation contrôlée? Est-il préférable pour un sociologue de construire une théorie ou, si prosaïque cela soit-il, de ramasser des données empiriques ? La sociologie doit-elle être politiquement engagée ou rester dégagée de toute valeur? Les réponses que les sociologues apportent à ces questions influencent

profondément la nature des recherches qu'ils entreprennent. Afin de bien saisir ce que les sociologues cherchent à accomplir et de comprendre les critiques dont ils sont parfois l'objet, il nous faut examiner les défis les plus importants posés à la recherche sociologique ainsi que les solutions proposées.

Lapassade (Georges) et Lourau (René), «Qui vend ?» in *Clefs pour la sociologie*. Chapitre 12 (pages 205 à 209). Collection Clefs, no 14. Paris: Éditions Seghers, 1971, 239 pages.

«Les recherches sur les groupes ont connu un regain de faveur aux U.S.A. au moment de la Seconde Guerre mondiale. Les deux premières vagues d'études sur ce sujet avaient coïncidé avec le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix, au lendemain de la Première Guerre mondiale (Elton Mayo) et à la grande crise de 1929, laquelle avait failli mettre à mal le système impérialiste.

«La troisième vague d'études correspond à une demande sociale, à un besoin de la société en crise à la suite de la guerre. Plus exactement, c'est l'État, garant de la force armée, qui passe commande. Relayant l'industrie, l'armée confie à plusieurs équipes une enquête sur le moral des soldats - American Soldier, mine inépuisable de documents sur les groupes d'appartenance et de référence. Moins connue que le fameux Rapport Kinsey sur le comportement sexuel des Américains, American Soldier est tout aussi révélateur sur l'enquête sociologique à grande échelle. Parce que l'armée avait besoin de savoir comment les soldats réagissaient selon qu'ils étaient mariés ou célibataires, selon leur grade, selon leur ancienneté d'incorporation et en fonction d'un grand nombre d'autres variables, la théorie et la méthode sociologiques ont pu progresser dans les années d'après guerre.

«Des enquêtes extensives et coordonnées au plus haut niveau national existent en France depuis longtemps, mais seulement sur le plan statistique (I.N.S.E.E.). Sur le plan du travail sociologique proprement dit, il a fallu attendre la création récente de la Direction Générale à la Recherche Scientifique et Technique (D.G.R.S.T.) directement rattachée au premier ministre, pour que les recherches sociologiques soient prises en main par l'État sur une grande échelle.

Lapassade (Georges) et Lourau (René), «Qui achète ?» in *Clefs pour la sociologie*. Chapitre 13 (pages 210 à 225). Collection Clefs, no 14. Paris: Éditions Seghers, 1971, 239 pages.

«En psychologie, on a l'impression, vraie ou fausse, que ce sont des individus qui s'adressent au spécialiste. Cette impression est surtout forte en psychologie clinique. On va chez le psychologue pour suivre une thérapie. Ou bien les parents, ou l'instituteur, envoie l'enfant chez le (ou, assez souvent, la) psychologue. En sociologie, il n'en va pas de même. Jamais un individu en tant que tel ne s'adresse au sociologue pour lui demander d'analyser et éventuellement de traiter les problèmes qu'il éprouve en tant qu'être social. Ces problèmes d'adaptation, d'intégration, de communication, il les confie au psychologue. Le sociologue est donc chargé d'analyser et de traiter des collectivités. Et ce sont des collectivités - ou plus exactement les responsables de collectivités, qui lui en font la demande.

Ce dernier point est capital, mais doit être nuancé en ce qui concerne les groupes ou catégories de population dont le statut est considéré comme inférieur. Par exemple, le sociologue n'est pas demandé pour enquêter ou intervenir par les ghettos noirs ou portoricains des U.S.A. Il n'est pas davantage demandé par les groupes sociaux non-intégrés, tels les malfaiteurs, les clochards, les délinquants, les hippies. On n'a jamais vu un groupuscule avant-gardiste, qu'il soit littéraire, religieux, politique prier un sociologue de venir enquêter sur lui.

«À l'autre pôle des institutions, les institutions totalitaires, les plus structurées, les moins ouvertes, ne se livrent qu'exceptionnellement au regard du sociologue. Pour observer un hôpital psychiatrique, les premiers enquêteurs devaient simuler la folie, au même titre qu'un journaliste américain a dû transformer son visage, ses cheveux, sa peau, pour pouvoir observer de l'intérieur une communauté noire. Les couvents, les casernes, n'acceptent d'être observées à la rigueur que par des sociologues " maison ", envoyés par la

hiérarchie. Quant aux camps de concentration, leurs responsables font planter un faux décor lorsqu'ils ne peuvent pas empêcher une visite de la Croix-Rouge. Inutile de préciser que jamais un sociologue n'a pu y entrer, si ce n'est à titre de déporté, comme ce fut le cas de Maurice Halbwachs, disciple de Durkheim, mort en déportation pendant la Seconde Guerre mondiale.

Lapassade (Georges) et Lourau (René), «L'État-sociologue» in *Clefs pour la sociologie*. Chapitre 14 (pages 226 à 235). Collection Clefs, no 14. Paris: Éditions Seghers, 1971, 239 pages.

On a pu constater que l'État est omniprésent dans la recherche sociologique. Il est à la fois le plus important commanditaire et le plus gros client. Il régule ou dirige la plupart des organismes qui vendent comme la plupart de ceux qui achètent de la sociologie. On retrouve donc la vieille conception de la science sociale en tant que science de l'État (la statistique) : nous voici revenus à notre point de départ. Dans l'histoire des sciences sociales, on a noté, en effet, que le souci de contrôler les mouvements démographiques, la production et la reproduction de la force de travail, la marginalisation d'une partie de la société sous l'effet de l'anarchie économique, était à l'origine des premières recherches statistiques.

Leblanc (Gérald), «À l'écoute des penseurs. Fernand Dumont, sociologue chrétien et nationaliste» in *LA PRESSE*, Montréal, 31 décembre 1993, page B - 1.

«J'ai donc choisi la sociologie, un carrefour qui m'a permis de cerner la place des sciences humaines», explique le vétéran qui enseigne à l'université Laval de Québec, depuis près de 40 ans. Expert de la culture et des idéologies, Fernand Dumont, sociologue et philosophe, n'a jamais caché son indéfectible attachement au christianisme et au pays du Québec.

«Ces deux passions l'ont amené à de brefs passages de l'autre côté de la clôture: au début des années 70, il présida une commission sur la place des laïcs dans l'Église du Québec et, à la fin des années 70, il accepta de préparer, avec Guy Rocher, le livre blanc qui devait donner naissance à la Loi 101.

2- La notion de société

Grand'Maison (Jacques), «Ce que nos aînés disent d'eux-mêmes, de la société... "Je ne suis heureuse que depuis quelques années"» in *LA PRESSE*, MONTRÉAL, SAMEDI 5 MARS 1994, PAGE B 7

NDLR — Après "Le drame spirituel des adolescents", " Vers un nouveau conflit de générations" et " Une génération bouc émissaire" , Jacques Grand'Maison et Solange Lefebvre publient " La part des aînés" chez Fides. Il s'agit d'une analyse approfondie de ce que nos aînés disent d'eux-mêmes, des autres et de la société. La Presse a choisi un extrait du chapitre " Le travail de la mémoire " qu'elle offre en primeur à ses lecteurs. L'ouvrage sera en librairie la semaine prochaine. Certaines entrevues d'aînés montrent à quel point les rôles étaient très définis dans la société traditionnelle. Un ouvrier réfère au médecin au patron, comme des guides ou directeur de vie: " Il m'a dit: Il va falloir que tu changes de profession. Et c'est ce que j'ai fait." Dans l'esprit de cet homme, les rôles étaient clairs et il s'en remettait volontiers à ces sources d'autorité. Mais les aînés posent depuis des questions à cet héritage, parfois avec ce sentiment ambivalent où tantôt la critique du présent et tantôt celle du passé se disputent dans leurs propos et leur conscience.

König (René), «Société» in ouvrage sous la direction de René König, *SOCIOLOGIE*, pages 310 à 318. Traduction de l'Allemand. Collection «Nouvelle bibliothèque scientifique». Paris: Flammarion Éditeur, 1992, 418 pages.

Tout comme la communauté, la société est l'un des concepts de base, très large et très équivoque, de la sociologie et son domaine d'emploi la déborde même parfois.

LAFHAMME (Marcel), «Vers la société du troisième type» in *Le Devoir*, Montréal, mardi, 26 août 1986, page 7 DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS.

L'auteur est professeur titulaire en management à la faculté d'administration à l'Université de Sherbrooke.

La dégradation du climat social au Québec s'explique largement par l'égoïsme de chacun des grands acteurs (patronat, syndicat et mouvement coopératif). Aussi, elle est due au fait que les travailleurs et les consommateurs sont absents voire étrangers au fonctionnement du système économique fondé sur la primauté du capital et la régulation étatique, en contrepartie.

Dans le cadre de l'instauration d'une société de troisième type par rapport aux régimes de New York ou de Moscou, la transformation du rôle de l'État s'effectue en symbiose avec celle

3 –La culture

A) La culture : notions théoriques

Balandier (Georges), «Culture plurielle, culture en mouvement» in ouvrage sous la direction de Daniel Mercure, *La culture en mouvement. Nouvelles valeurs et organisations*, (pages 35 à 50). Collection «Sociétés et mutations». Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1992, 314 pages.

«Au départ, une question qui peut sembler d'ordre grammatical: faut-il user du singulier ou du pluriel ? Est-il déjà possible de reconnaître une culture en voie de se faire—en cours d'universalisation, sans que ce soit une uniformisation de surface—ou, à l'inverse, des cultures ravivées par la conjugaison d'un héritage particulier et d'une modernité génératrice de mouvement et d'inédit ?

«La question n'est pas simplement formelle. Elle renvoie à des oppositions fondamentales dans le champ des sciences sociales; et notamment à celles qui opposent la société et les individus, ou encore, la société unifiée, subordonnant tous ses éléments, et la société en production continue, toujours en inachèvement. La question est aussi (surtout) de nature politique. L'affirmation d'unité, de la suprématie de l'unité, peut avoir partie liée avec les formes totalitaires, qu'il s'agisse d'une unité théologiquement fondée, gérée par une religion d'État et exclusive, ou idéologiquement imposée et bureaucratiquement maintenue, réalisée par les totalitarismes modernes, ou d'une unité déjà constituée par le marché (ou en formation) dans le cadre d'une « économie monde » à contrôle unique ou directorial. Dans le domaine du politique, la reconnaissance du pluriel s'allie à la démocratie, à la multiplicité du social et des relations et « associations » qui l'expriment, à certaines formes de l'individualisme. Et aussi à la reconnaissance des nations et des cultures qui leur sont liées - dans toute leur diversité.

«Pour ce qui est de la culture - porteuse du sens pour les individus et les collectifs, pourvoyeuse de « modèles » directeurs et de moyens, et liant social -, il importe de rappeler qu'elle sert à la fois l'unité et la pluralité. Elle opère en oscillation entre ces deux extrêmes: celui de la culture assimilatrice qui « digère » les particularités, celui de la culture plurielle qui maintient les coexistences au prix d'une unité affaiblie.

Le rappel est simplificateur, mais il est nécessaire; il nous impose une constante: le continuuel « débat » et le continuuel jeu de forces entre unité et diversité ou pluralité.

Fichter (Joseph-H.) (1957), «La culture» in *LA SOCIOLOGIE. NOTIONS DE BASE*. Chapitre XII (pages 169 à 178). Traduit de l'Anglais. Paris: Éditions universitaires, 1965, 264 pages.

« Culture » est encore un terme, ayant un sens technique en science sociale, dont il est fait un grand usage avec diverses significations non techniques (1). On dit parfois qu'une personne cultivée est quelqu'un qui a du raffinement et des bonnes manières, qui reconnaît et goûte les aspects délicats et esthétiques de la vie. En ce sens restreint la culture peut être possédée par les personnes relativement peu nombreuses qui ont le loisir, la fortune, la compétence et l'intérêt qu'il faut pour se livrer à ces genres de raffinement.

«C'est un fait sociologique que toute personne normale, dans la société, « a de la culture ». Comme nous l'avons vu, chacun passe par le processus de socialisation. Depuis l'enfance chacun commence à apprendre à s'accommoder aux schèmes conceptuels et externes de comportement qui sont socialement acceptables.

On s'exerce à remplir des rôles sociaux, on est toujours engagé en des relations sociales. Chacun est une personne cultivée et doit nécessairement l'être comme participant à des groupes et à la société totale. Ainsi donc, la définition scientifique de la culture ne saurait s'appliquer seulement aux quelques personnes fortunées qui forment les Couches supérieures de la société.

Giner (Salvador), «La culture et le processus de socialisation» in INITIATION À L'INTELLIGENCE SOCIOLOGIQUE. Chapitre IV: (pages 73 à 88). Collection «Regard». Privat, éditeur, 1968, 207 pages.

«Les hommes vivent en société, non parce qu'ils sont des hommes, mais parce qu'ils sont des animaux. L'apparition du mode social de vie a été un stade à l'intérieur de l'évolution biologique préalable à l'apparition de l'être humain. La seule chose que nous puissions dire de l'homme, c'est qu'il a porté ce mode de vie à un degré d'élaboration beaucoup plus élevé que celui de l'espèce animale non humaine la plus complexe. Fondamentalement, cependant, la société humaine continue à reproduire les caractéristiques de population, de spécialisation, de solidarité et de continuité que nous trouvons dans n'importe quelle autre société. La connaissance des principes de la sociologie animale est, par là, nécessaire à la sociologie humaine. À côté de la conduite instinctive, quelques espèces animales possèdent des conduites apprises dans l'interaction - classe, langage - et à travers l'imitation. De la même façon que l'explication purement biologique ne suffit pas pour comprendre les sociétés animales, une sociologie qui ne tiendrait pas compte du substrat animal de la société humaine serait inacceptable. Fondamentalement, la familiarisation du sociologue avec l'étude de la vie sociale des primates est nécessaire. À côté de cela, il faut connaître les processus de l'évolution humaine depuis l'époque des sub-homminiens, c'est-à-dire le bas Pléistocène, jusqu'à l'apparition de l'homo sapiens. Les processus évolutifs des êtres qui furent nos ancêtres, leur conduite, le développement de leur intelligence, leur anthropologie physique - et la nôtre - sont une source de renseignements indispensables si nous voulons discerner correctement la nature sociale de l'homme d'aujourd'hui. Cela nous aide surtout à ne pas abstraire de sa condition animale sa conduite, ses aspirations, ses passions et ses croyances.

«Il y a, toutefois, un fait capital qui sépare la société humaine de celle des animaux. Ce fait, c'est la culture, trait particulier à l'homme, différent de la nature biologique, bien qu'il se trouve de façon très rudimentaire dans telle espèce animale, et bien qu'il soit lié à la biologie et fondé sur son système nerveux particulier. L'existence de la culture, cependant, ne signifie pas que la société humaine puisse s'abstraire de sa base zoologique. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la vie sociale humaine implique une biologie, sui generis, puisqu'elle se trouve culturellement modifiée. La culture est le moyen humain de satisfaire aux exigences biologiques. Pour cela, aucun phénomène intéressant la sociologie n'est entièrement biosocial ou entièrement socioculturel : les deux facteurs sont toujours présents.

König (René), «LA CULTURE» in SOCIOLOGIE (pages 87 à 91). Traduit de l'Allemand. Paris: Flammarion Éditeur, 1972, 418 pages.

«Le problème de la culture civilisation a été obéré tant dans le passé que dans la sociologie actuelle, par de nombreuses ambiguïtés; c'est en particulier que ce concept constitue entre autres un élément essentiel de la philosophie de l'histoire, dans la mesure où celle-ci s'occupe de la « destinée de la civilisation humaine ». En dépit de leurs apports (et de ceux d'auteurs antérieurs) à la sociologie, il convient de noter que le développement de la sociologie en tant que science est dû à sa séparation de plus en plus nette de ce type de philosophie de l'histoire, comme de tous les autres types (Sociologie générale). Nous n'entreprendrons donc même pas l'examen de ces conceptions, pas plus que nous n'étudierons la notion de civilisation dans les sciences de l'histoire (civilisations antiques, civilisations de la Renaissance, du Baroque, etc.). Mais il y a encore toute une série d'ambiguïtés à lever avant que nous puissions dégager une notion spécifiquement sociologique de la culture civilisation.

«En ce qui concerne la tradition sociologique allemande, qui est marquée par l'influence de nombreuses conceptions philosophiques (notamment celles du système de Hegel), elle subit en particulier l'influence

néfastes de la distinction opérée par Wilhelm Dilthey (1833-1911) entre les systèmes de culture (art, science, religion, morale, droit, économie) et les formes « externes » d'organisation de la culture (communauté, pouvoir, État, Église). Cette dichotomie fut encore aggravée par Hans Freyer (1887-1969) qui distinguait les « contenus objectifs » ou « signification devenue forme », qui sont les « formes objectivées de l'esprit » dont l'étude relève des « sciences du logos », de leurs « être et devenir réels » qui sont l'objet des « sciences de la réalité ». Le caractère insupportablement artificiel de cette opposition ne saurait être mieux démontré qu'en rappelant que dans cette conception, le langage lui-même est défini comme un « assemblage de mots et de significations, de formes mélodiques et de formations syntaxiques », comme si on pouvait appréhender le langage indépendamment de l'organisation sociale des hommes qui l'emploient. Bien entendu, les langues (Langage) présentent aussi des structures intellectuelles qu'on ne peut expliquer par la sociologie sans tomber dans l'erreur du sociologisme; mais ces structures ne constituent que la moitié du problème. En outre, les entités intellectuelles objectives ne peuvent jamais être opposées au devenir social, mais seulement former avec lui une corrélation fonctionnelle dans des complexes d'action culturelle (A. Silbermann). Dilthey lui-même adoptait à cet égard une position radicalement plus ouverte, aussi bien dans ses explications réelles, opposées à son projet, que dans beaucoup d'autres occasions, comme le prouvent ses tentatives pour établir les fondements psychologiques des sciences humaines et ses tentatives périodiques pour mettre sur pied une éthologie empirique (que l'on pourrait également définir comme une science empirique de la culture). Le danger que recèle cette distinction consiste avant tout dans ce qu'elle ouvre la voie à une sorte de distinction hiérarchique à une culture « supérieure », en quelque sorte proche de l'« esprit », et une culture « inférieure » ; celle-ci se confond facilement avec le concept de « civilisation » (matérielle), ce qui introduit dans toute cette approche du problème une évaluation patente. Il semble préférable de passer de ces conceptions fortement teintées de philosophie à une approche plus réaliste. Après la destruction totale de l'ancienne théorie des aires culturelles par l'ethnologie moderne, la dernière possibilité apparente de séparer certains contenus culturels de leurs rapports fonctionnels avec la société a définitivement disparu.

Lalive d'Épinay (Christian), «La religion profane de la société post-industrielle» in ouvrage sous la direction de Daniel Mercure, LA CULTURE EN MOUVEMENT. NOUVELLES VALEURS ET ORGANISATIONS, (pages 77 à 92). Collection "Sociétés et mutations". Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1992, 314 pages.

«Cet exposé repose sur le constat — étayé par une cohorte de travaux depuis les ouvrages précurseurs de Bell (1976), de Galbraith (1958) et de Touraine (1969) — de l'émergence d'une nouvelle forme sociétale, qu'on appelle post-industrielle, donc que l'on qualifie en fonction de ce qui est en voie de dépassement plutôt que des caractéristiques propres de la société émergente. Le fait de ne pas être à même de dire l'avenir ne me paraît pas le signe d'une quelconque faiblesse des sciences sociales; sans doute cet avenir est-il largement contenu dans notre présent, mais ce qui s'actualisera relève du possible, non du nécessaire; de l'enjeu, non du destin, de l'évolution des rapports de force, non d'une loi de l'histoire.

«Dès lors, que peut-on dire des valeurs centrales de cette société émergente? Plus profondément encore, quelles en seront les matrices d'imputation de sens, l'ethos au sens de Weber et d'Elías? Faisons un pas de plus. Cet ethos, si ethos il y a, peut-il être qualifié de religion civile?

«La notion de «religion civile» vient, on le sait, de l'écrit philosophique Du Contrat social de Rousseau, et a été reprise par Robert Bellah dans un article que ce spécialiste du Japon a consacré à la religion aux États-Unis (Bellah, 1967), article qui fera date, à la surprise de son auteur d'ailleurs. Le sens donné par Bellah à l'expression diffère de celui de Rousseau. Encore que Bellah n'aime pas laisser enfermer sa pensée dans les définitions, il accepte celle que propose Hammond:

«Un ensemble de symboles et de pratiques religieuses qui propose des solutions à la question de la légitimation politique et au besoin d'une éthique politique, et qui a la particularité de ne se confondre ni avec l'Église, ni avec l'État (Bellah et Hammond, 1980: XI).

«Si, en s'inspirant du Durkheim des Formes élémentaires de la vie religieuse, on considère les représentations religieuses comme paradigmatiques des «représentations collectives», on en vient alors à utiliser l'expression de «religion civile» pour désigner les valeurs et les croyances fondamentales d'une société, dont elles cimentent le lien social, dans la mesure où celles-ci sont diffuses et non pas monopolisées par un appareil organisé précis, tel l'État ou une Église (Dobbelaere, 1988: 306).

Dans la première partie, considèrera les processus de déstructuration et, dans la seconde, les formes déjà cristallisées ou en voie de structuration.

MALINOWSKI (Bronislav) (1944), *UNE THÉORIE SCIENTIFIQUE DE LA CULTURE ET AUTRES ESSAIS*. Collection «Les textes à l'appui». Paris: François Maspero, Éditeur, 1968, 182 pages.

ROCHER (Guy), «La notion de culture» Extraits du chapitre IV: "Culture, civilisation et idéologie", *INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE GÉNÉRALE. PREMIÈRE PARTIE: L'ACTION SOCIALE*, chapitre IV, pp. 101-127. Montréal: Éditions Hurtubise HMH ltée, 1992, troisième édition.

«Étant donné que la signification attribuée aujourd'hui au terme culture dans les sciences de l'homme est totalement étrangère à celle que le langage courant lui prête, notamment en français, il sera sans doute utile de retracer l'évolution qu'a connue ce concept pour arriver à être celui qu'on utilise maintenant.

«C'est à l'anthropologie anglaise qu'on doit cet emprunt, plus exactement à E.B. Tylor dont le volume *Primitive Culture* parut en 1871. S'inspirant en particulier des travaux de Gustav Klemm qui avait publié en dix volumes, de 1843 à 1852, une monumentale *Histoire universelle de la culture de l'humanité*, suivie de deux volumes sur la Science de la culture, Tylor en tira les éléments dont il avait besoin pour composer la notion de culture, qu'il employa comme synonyme de civilisation. Dès le début de son ouvrage, Tylor donna une définition de la culture qui a été par la suite citée de nombreuses fois: «La culture ou la civilisation, entendue dans son sens ethnographique étendu, est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société». Cette définition, qui est plutôt une description, présente ceci de particulier qu'elle se rapporte plutôt à un ensemble de faits qui peuvent être directement observés en un moment donné du temps, comme on peut aussi en suivre l'évolution, ainsi que l'a fait Tylor lui-même.

B) La culture québécoise

Gagnon (Nicole) et Gould (Jean), «De l'école à l'université: quelle scolarisation ?» in ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, *LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE APRÈS 30 ANS DE CHANGEMENTS*, pp. 131 à 142, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 358 pages.

«La société québécoise n'est pas tellement satisfaite de ses institutions scolaires. On n'a qu'à tendre un peu l'oreille pour récolter tout un lot de problèmes qui le montrent bien. En haut de l'échelle de décibels, il y a la mauvaise qualité du français. On peut ajouter, avec Raymond Laliberté, que les taux de scolarisation ont beau avoir augmenté, ils restent insuffisants; ou, avec Guy Rocher, que la confessionnalité scolaire est un mensonge. Que la démocratisation n'a pas réussi à égaliser les chances; que les enfants n'aiment pas la pédagogie; que les enseignants sont brisés et ne croient plus à rien; que les élèves du secondaire se classent bons derniers dans un test international de connaissances scientifiques; que l'enseignement de la

philosophie au cégep est un échec; que le premier cycle universitaire est trop spécialisé; qu'il y aura pénurie de scientifiques dans les prochaines années; etc., etc., etc. Et comme cerise sur le gâteau, citons Gil Courtemanche: "Le secondaire et le collégial québécois sont des crimes contre l'humanité".

«Au sein d'un tel concert, le sociologue se sent assailli par deux tentations contraires. La première, ce serait de dire qu'en fait, il n'y en a pas de problèmes. La réforme scolaire des années 1960 a consisté, sous un de ses principaux aspects, à remplacer un réseau d'institutions indépendantes par un système gérable étatique. Or un système, par définition, ça fonctionne par adaptation constante à son environnement. La prolifération de problèmes serait alors un symptôme de vitalité, et le fait qu'on les énonce à haute voix, le signe que le système est correctement irrigué par l'information de feedback et, qu'en somme, tout fonctionne bien. La seconde tentation, c'est le diagnostic de sida: l'école québécoise a contracté un virus de déficience immunitaire et elle ne s'en remettra pas. Prenons le temps de céder à cette seconde tentation, dans l'idée d'éclairer les enjeux actuels du "virage à l'excellence".

Harvey (Julien), s.j., «Le Québec, devenu un désert spirituel ?» in ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, *LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE APRÈS 30 ANS DE CHANGEMENTS*, pp. 153 à 162, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 358 pages.

«Les vraies révolutions, malgré les images négatives et souvent terrifiantes qui peuvent s'y associer (la Place T'ien an Men !), sont des phénomènes spirituels. Une révolution est toujours emportée par un grand rêve, par une espérance. Si donc la Révolution tranquille a été une vraie révolution, il serait regrettable de négliger de la considérer sous son angle spirituel. C'est ce que je veux tenter, au moins partiellement, à travers deux démarches: d'abord, tenter de lire ce qui s'est passé au plan de la vie spirituelle du Québec depuis trente ans, ensuite distinguer ce qui est décadence de ce qui est mutation, de façon à nous situer présentement et à amorcer une prospective.

LABELLE (Micheline) «Immigration, culture et question nationale» in *CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE*, no 14, "Savoir sociologique et transformation sociale", printemps 1990, pages 143 à 152. Montréal: Département de sociologie, Université du Québec à Montréal.

«La question de l'immigration est à l'ordre du jour, que ce soit au Québec, en France, en Angleterre ou ailleurs. L'internationalisation des mouvements migratoires est à la mesure de la mondialisation de l'économie et de la multiplication des diverses situations socio-politiques tendues. L'écart, qui va en s'approfondissant, entre le Nord et le Sud, et les crises économiques et sociales qui ébranlent à la fois pays développés et pays du Tiers-Monde rendent compte de l'importance qu'a prise de nos jours le problème des réfugiés tant économiques que politiques.

«Parallèlement, le discours idéologique se déplace sur le terrain de la culture. "De part et d'autre de l'Atlantique, le discours à la mode se gargarise de multi et de pluri-culturel ou encore d'interculturel, et sur un mode mineur de multiethnique et de pluralisme", note un sociologue français. En France, les débats actuels du "champ de l'immigration" portent d'une part sur l'opposition entre le droit des immigrés à affirmer leur différence (c'est-à-dire leur culture) et l'intégration par l'école, l'emploi, le logement, à une société laïque et républicaine, et d'autre part sur les mobilisations identitaires, entendre ici l'émergence du mouvement associatif chez les immigrés. La controverse sur le voile (foulard, tchador ou hidjab) des femmes musulmanes n'est qu'un épiphénomène de ces débats. En Angleterre, la controverse oppose les tenants de politiques axées sur l'égalité d'opportunités aux tenants du multiculturalisme et de l'antiracisme, par exemple dans le domaine scolaire où le lobby musulman exerce des pressions pour avoir des écoles séparées et subventionnées par l'État.

LABELLE (Micheline), ROCHER (François) et ROCHER (Guy), «Pluriethnicité, citoyenneté et intégration: de la souveraineté pour lever les obstacles et les ambiguïtés» in *CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE*, no 25, 1995, pp. 213 à 245.

«La question de la diversité ethnique se pose dans des termes spécifiques au Québec. Elle s'inscrit dans le cadre d'une société dont la langue officielle est le français et dont les politiques de gestion de la pluralité se trouvent, à bien des égards, en contradiction avec la constitution d'une identité "nationale" canadienne qui se veut multiculturelle et bilingue. Les efforts d'intégration des immigrants à une société québécoise qui présente le français comme la langue publique et qui cherche à étendre une "culture publique commune" sur cette base rencontrent des obstacles tant internes qu'externes et se butent à des ambiguïtés liées au statut politique actuel du Québec à l'intérieur du régime fédéral canadien.

«Le débat sur les conséquences sociales et politiques de l'accession du Québec au statut d'État souverain oblige à une réflexion sur la façon dont s'opère à l'heure actuelle l'intégration des immigrants à une culture publique commune qui se veut québécoise et sur les conditions nécessaires à la poursuite de cet objectif. Or il appert que cette réalité est aujourd'hui en grande partie conditionnée par la place que le Québec occupe dans le Canada et par la vision de la communauté canadienne que celui-ci propose. Le gouvernement fédéral a adopté, voilà plus de vingt ans, une politique publique articulée autour des notions de multiculturalisme et de bilinguisme. Pour sa part, le Québec s'est doté d'une politique d'intégration des immigrants à une société francophone dans le respect de la diversité ethnoculturelle. Ces deux politiques reposent sur des objectifs contradictoires impossibles à réconcilier dans le cadre politique actuel.

LACROIX (Jean-Guy). «La culture, les communications et l'identité dans la question du Québec» in *CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE*, no 25, 1995, pp.247 à 298. Montréal: Département de sociologie, Université du Québec à Montréal.

«Ce texte cherche à dégager le rôle central de la culture, des industries culturelles et des communications médiatiques dans le mouvement socio-historique de production et de reproduction de la société québécoise. Plus précisément, il souligne le rapport dialectique - dans le processus de reproduction de celle-ci en tant que société spécifique et distincte - entre les conditions objectives et les conditions subjectives d'action sociale et de production du sens.

«La construction de l'identité et du sentiment d'appartenance à une collectivité spécifique, quelle que soit son aire spatio-temporelle d'existence et de reproduction, et l'inscription, quelle qu'elle soit, de cette construction dans le mouvement de l'histoire ne relèvent aucunement d'une linéarité nécessaire et irréversible. Elles tiennent au contraire d'un mouvement de structuration progressive relevant d'une alternance entre, d'une part, des moments de mise en place de structures qui deviennent des conditions objectives de l'action sociale, moments qui font appel à la conscience sociale aiguë de l'identité, de l'appartenance au Nous, et, d'autre part, des moments de reproduction lente, au "fil des jours", qui ne font pas appel à une telle conscience de l'appartenance, mais qui s'appuient sur les institutions déjà en place et qui donnent au quotidien l'allure de la normalité familière, parce que les acteurs sociaux ont intégré ces conditions objectives de l'action sociale, qu'ils y ont été socialisés. Les seconds renvoient à une sorte d'écoulement socio-temporel continu conditionné par les structures en place et qui, chaque jour, reproduit celles-ci. Les premiers, par contre, constituent en quelque sorte des "goulots" de l'histoire des sociétés où l'action sociale établit des structures, des institutions, un cadre de régulation. Il en résultera une reproduction élargie des structures en place et de la dynamique sociale spécifique à une société, ou une réorientation dans une direction différente, voire opposée, par rapport à la "tendance" dominante du mouvement socio-historique jusqu'à ce moment.

«L'objet de ce texte est d'analyser l'enjeu socio-historico-politique de l'actuel contexte référendaire au Québec, c'est-à-dire de faire ressortir comment il constitue un moment de rupture en regard de l'histoire passée et de l'histoire à faire. Je veux en effet démontrer que la conjoncture référendaire forme, comme l'ont fait des moments semblables dans l'histoire de la société québécoise, un "instant" socio-historique

d'ambivalence entre la reproduction élargie de la société civile québécoise en tant que société distincte et la contraction ou déstructuration institutionnelle de sa spécificité; l'ampleur et le rythme autant de la reproduction élargie que de la contraction-déstructuration institutionnelle dépendent de la capacité de cette société à mettre en place le premier terme de l'alternative ou à freiner le second.

Plourde (Michel), «Protéger la langue française: quelle langue ?» in ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, *LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE APRÈS 30 ANS DE CHANGEMENTS*, pp. 119 à 130, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 358 pages.

«Depuis la Révolution tranquille et surtout depuis vingt ans, notre sensibilité et nos attitudes linguistiques, de même que les moyens que nous avons choisis pour protéger et développer notre langue, ont évolué et changé de façon plus notable et plus profonde que pendant les quatre-vingt-dix ans qui ont séparé la Confédération de la Révolution tranquille.

«Je lisais récemment un petit livre publié il y a cent ans, à l'époque où le mot "francophone" n'existait pas encore et où le mot "Québécois" n'avait pas encore supplanté, au Québec, les termes "Canadien" et "Canadien français". Trois choses essentiellement me frappent dans le discours linguistique de l'époque. D'abord, l'horizon n'est pas le Québec, mais le Canada tout entier, voire l'Amérique: on nourrit alors le secret dessein d'une grande nation qui serait la "France catholique américaine", rien de moins! Deuxièmement, le discours déborde d'une assurance toute téméraire en la victoire de la race fondée sur les traditions catholiques et sur une remarquable fécondité. Enfin, tout se passe comme si on croyait vraiment que le pacte confédératif (encore tout récent) consacrait l'égalité des deux nations et leurs droits linguistiques respectifs.

«Mais le temps a passé, révélant de façon lancinante la dualité des relations politiques fédérales-provinciales et creusant le fossé des relations linguistiques entre anglophones et francophones. Nous nous sommes aguerris; nous sommes devenus plus réalistes; l'envolée patriotique a fait place aux études, aux constats et aux bilans; notre horizon s'est rétréci au carré du Québec - dernière chance de développement sérieux du français en Amérique -; notre taux de fécondité a connu une chute dramatique; et nous avons enfin compris que le seul moyen logique, efficace et démocratique de nous faire respecter était la loi.

Rocher (Guy), «Autour de la langue: crises et débats, espoirs et tremblements» in ouvrage sous la direction de Gérard Daigle et Guy Rocher, *LE QUÉBEC EN JEU. COMPRENDRE LES GRANDS DÉFIS*. Chapitre 15 "Autour de la langue: crises et débats, espoirs et tremblements" (pp. 423 à 450). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, 812 pp.

Guy ROCHER est professeur de sociologie et chercheur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

«Au Québec, la période 1960-1990 a été marquée plus que toute autre par la question linguistique. Cela ne veut pas dire que la langue n'était pas auparavant une préoccupation dominante, loin de là. Depuis la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre jusqu'au milieu du XXe siècle, la sauvegarde de la langue française, avec celle de la foi catholique, est demeurée une priorité dans la conscience nationale des Canadiens français. Elle s'exprima surtout par la bouche des élites locales: le clergé, les membres des professions libérales, les intellectuels, souvent sur un ton angoissé devant la menace de l'anglicisation, toujours par un appel à l'amour de la langue et au dévouement pour sa survie. Mais jusqu'au milieu du XXe siècle, il n'y eut pas à proprement parler de conflit linguistique au Québec. Les Canadiens français acceptaient comme un fait irréversible la prédominance de l'anglais dans les économies canadienne et québécoise, l'unilinguisme des institutions publiques fédérales et le bilinguisme de celles du Québec, la cohabitation au Québec des réseaux francophone et anglophone dans l'enseignement, le système de santé et de bien-être, les moyens de communication. Même l'affichage unilingue anglais des commerces et des

maisons d'affaires, qui régnait dans les villes et jusque dans les campagnes pourtant exclusivement francophones, était considéré comme un fait acquis.

«La Révolution tranquille allait marquer un important virage: la défense de la langue française adopta le ton d'une contestation de la situation établie et prit la forme du conflit linguistique. Il ne faut cependant pas croire, comme on l'a trop souvent fait, en une sorte de génération spontanée de la crise linguistique. En réalité, pour comprendre les événements des années soixante, il faut se reporter à la période d'incubation de la crise, au cours des années cinquante. Même si cette première période, ou cette pré-période, déborde le cadre de cet ouvrage, il faut brièvement rappeler quelques faits.

Sauvageau (Florian), «Quatre décennies de télévision: de la culture aux industries culturelles», in ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, *LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE APRÈS 30 ANS DE CHANGEMENTS*, pp. 143 à 152, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 358 pages.

«Dans de nombreux pays, la télévision est, depuis quelques années, soumise à rude épreuve. Les accusations s'accumulent, tout aussi dévastatrices les unes que les autres.

«En France, l'ancien ministre Françoise Giroud parle des "assistés mentaux" que sont les téléspectateurs, "sous hypnose visuelle", et l'essayiste Marc Paillet se demande en sous-titre de son pamphlet *Télogâchis*: "Doit-on tolérer plus longtemps ce racolage sur la voie audiovisuelle?" Le philosophe Michel Henry va plus loin: il voit dans la télévision la cause de la barbarie qui, selon lui, caractérise maintenant nos sociétés.

«Le rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, Ignacio Ramonet, affirmait lors d'un forum tenu au printemps 1989 à l'Université Laval, qu'en Europe de l'Ouest, et surtout en France, "aujourd'hui les seuls grands débats sociaux sont ceux qui concernent la télévision. Ils traversent la société entière. C'est comme la guerre, comme les problèmes concernant la religion ou l'éducation, à d'autres époques".

«Aux États-Unis, il y a plus d'une décennie que la télévision est la cible de toutes les critiques, dont le célèbre *Four Arguments for the Elimination of Television*, de Jerry Mander, publié en 1978, représente sans doute la tendance la plus radicale. Plus récemment, Neil Postman la rendait aussi coupable de tous les maux; dans son livre *Se distraire à en mourir*, il accuse la télévision d'avoir dégradé les grands débats de société, en les transformant en spectacle et en divertissement.

«Bref, la télévision a le dos large. C'est elle qui a dénaturé la vie politique et qui fait qu'on ne débat plus des enjeux, mais des personnalités et de l'image des candidats. C'est aussi l'influence de la télévision qui a provoqué la "tabloïdisation" des journaux, l'information visuelle et en capsules. C'est enfin la télévision qui détruit la cohérence logique, la suite dans les idées et la faculté d'abstraction.

SIMARD (Jean-Jacques), «La culture québécoise: question de nous», in *CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE*, no 14, "Savoir sociologique et transformation sociale", printemps 1990, pages 131 à 142. Montréal: Département de sociologie, Université du Québec à Montréal.

«Né de la dissolution de la société canadienne-française, le Québec actuel n'a pas quarante ans et demeure à cette heure une hypothèse, "un projet à l'horizon d'un peuple", précisément. A moins qu'il ne faille renverser la formule: la Révolution tranquille ayant dépensé tant d'énergie à ériger des cadres juridiques et administratifs, on peut se demander si, maintenant, ce n'est pas le peuple québécois qui reste un projet à l'horizon d'un État. En ce sens, la crise de la culture québécoise tiendrait plus que jamais à une crise de la cité, à une "menace de dissolution". Tous les principaux enjeux culturels de demain pourraient bien alors se ramener au même: dans la partie en cours, ce qui est avant toute chose en jeu, ce n'est rien de moins que la "banque", le garant de tous les paris culturels—le nous québécois en personnes.

Un nous, mais à quelle sauce? Des institutions, mais de quelle obédience? Embrassant la société globale d'une époque, mais à quel point? Entre l'héritage et le projet, mais sur quel versant? Voilà ce qui fait la différence entre les cités prises une à une, comme entre les conceptions historiques de la cité ("société" fera pareil, du moment que ces nuances sont entendues). Au cours du demi-siècle qui s'achève, le Québec aura vécu deux crises autour de ces points d'interrogation-là: après la guerre et maintenant.